

J'AI 17 ANS ET JE SOUHAITE DEVENIR ANIMATEUR D'ÉQUITATION



JE SUIS CAVALIER (GALOP 5) ET J'AIME LA VIE DU CLUB

DIPLÔME :

AE

ANIMATEUR

Le Diplôme d'Animateur

L'AE est un diplôme de niveau V délivré par la Fédération Française d'Équitation. Ce diplôme atteste de la possession de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'enseignant.

D'une manière générale, l'animateur :

- Conduit un projet d'animation et d'initiation
- Garantit au pratiquant des conditions optimales de sécurité dans les pratiques équestres
- Accueille les publics et contribue à la promotion des activités
- Participe aux soins des équidés, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations
- Participe à l'organisation et à la gestion des activités

Comment se déroule la formation AE

L'AE est un diplôme accessible à travers une formation organisée en alternance entre le centre de formation (Haras de Jardy) et le stage en entreprise.

- 2 ou 3 jours par semaine en formation au Haras de Jardy selon votre profil
- Le reste du temps en entreprise dans un centre équestre ou poney club affilié FFE

DIFFÉRENTES DURÉES DE FORMATION :

24 mois / 12 mois / 10 mois / 6 mois

en fonction de votre âge , de votre niveau à cheval et de votre expérience

Comment accéder à cette formation ?

L'accès à cette formation est soumis à certains critères :

- Avoir **17 ans** révolus
- Etre titulaire de l'**AFPS ou du PSC1**
- Présenter un **certificat médical**
- Etre titulaire du **Galop 5** minimum
- Être titulaire de la **licence fédérale** compétition en cours de validité

Différents cursus et statuts possibles

JE SUIS SALARIÉ(E) D'UN CENTRE ÉQUESTRE

- Mon employeur finance ma formation et je suis rémunéré de mon travail
- Alternance – Contrat d'apprentissage : 2 jours par semaine à Jardy / 24 mois de formation : de septembre à juin
- Je possède des allègements : 12 mois de formation : de septembre à juin

JE FINANCE MA FORMATION

FORMATION INITIALE

- 10 mois de formation : de septembre à juin
- Alternance : 2 jours par semaine à Jardy
(possibilité d'aides : mission locale, Pôle emploi...)

FORMATION SÉQUENTIELLE

- 8 mois de formation : de octobre à juin
- Regroupement à Jardy pendant les vacances scolaires
- 1 jour / semaine en entreprise
(possibilité d'aides : mission locale, Pôle emploi...)

FORMATION PERSONNALISÉE

- 6 mois de formation : de janvier à juin
- Alternance : 3 jours par semaine en formation à Jardy
(possibilités d'aides : mission locale, Pôle Emploi)

En 2019 96% des candidats ont été diplômés et 89% ont trouvé un emploi dans les deux mois

Renseignements – vos contacts au Haras de Jardy

Secrétariat / Inscriptions / Renseignements

Véronique ARCHAMBAULT
01.47.01.35.35 / formation@jardy.fr

Formatrice / Conseil individuel d'orientation

Sarah BRIEST
06.43.54.89.06 / sbriest@jardy.fr